

# Initiation à la permaculture

## Objectifs de la formation

initier à l'approche permacole de la gestion d'un espace agricole

## Déroulé

La permaculture trouve ses fondements dans une volonté de préserver la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes, tout en permettant à l'Homme de mettre en place une activité économique lui permettant de vivre dignement. Il s'agit d'une conception systémique qui s'enrichit dans une vision de l'agriculture durable.

Pour répondre à la demande croissante des agriculteurs souhaitant se former à cette discipline, une nouvelle formation est organisée.

Les 2 jours de formation combinent fondements théoriques et cas concrets de mise en place d'un projet agricole.

Cette initiation permet ainsi de voir les différents aspects de la permaculture : agencement des activités, éléments techniques (travail du sol, gestion de l'eau, fertilisation, ...).

les 20 et 21 décembre à Maurs

Inscrivez-vous dès maintenant auprès d'Elise :

Cant'ADEAR  
7 place de la Paix  
15000 Aurillac  
Tél 04 71 43 30 50  
Mail cantadear@orange.fr

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

### Tarifs

Non agricole 25€/jour€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
informations sur les tarifs auprès de la Cant'ADEAR

7 place de la Paix 15000 AURILLAC  
15000  
AURILLAC  
Tel. 09 61 27 39 06  
Fax. 04 71 43 30 50

## Dates, lieux et intervenants

**20 déc 2012** 15000 Maurs

**21 déc 2012** 15000 Maurs

Olivier Holweck, éleveur caprin et fromager diplômé en permaculture (PDC)

Olivier Holweck, éleveur caprin et fromager diplômé en permaculture (PDC)

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))